REÇU EN PREFECTURE
le 24/06/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-033-253306187-20210624-D2021_021-D

Bordeaux-Mérignac
Cuisine Centrale

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 24 juin 2021**

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 24/06/2021

D/2021-021

Aujourd'hui, jeudi 24 juin 2021, à 10 heures 30, s'est réuni Chartreuse Saint André, 194 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Delphine JAMET**

Etaient présents :

*A titre de titulaires en présentiel :*
Mesdames JAMET, SCHMITT, KUHN, et BOUVIER et Messieurs BELPERRON, et GIRARD

*A titre de titulaire en distanciel :*
Mesdames DEMANGE et FAHMY

*A titre de suppléante :*
Madame DELNESTE

Etaient excusés :

Mesdames, JUSTOME, LE BOULANGER, DELUC, AMOUROUX, et EL KHADIR et Monsieur FEYTOUT et ARFEUILLE

www.sivu-bordeauxmerignac.fr
40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX
Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com
SIRET 253 306 187 00035

REÇU EN PREFECTURE
le 24/06/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-033-253306187-20210624-D2021_021-D

Bordeaux-Mérignac
Cuisine Centrale

***SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC***

**D-2021/021**

## *Reprise des Résultats de 2020 - Approbation*

Madame Delphine JAMET, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après le vote du Compte Administratif 2020, il convient d'affecter les résultats de cet exercice sur l'exercice 2021.

L'excédent net de clôture de l'exercice 2020 s'élève à 3 511 800.69 € soit une diminution de 746 788.06 € (- 17.54%) par rapport à l'excédent net constaté au compte administratif 2019. Cela s'explique par les effets du 1er confinement de la crise sanitaire du COVID-19 sur les ventes de repas du SIVU à destination des convives scolaires. Cette somme représente le déficit pris en charge par le SIVU afin de couvrir le déficit global sur l'exercice 2020 de 1 984 788.06 € H.T.
Le déficit global sur l'année était de 1 984 788.06 € H.T dont 1 238 000.00 € ont été pris en charge par les Ville des Bordeaux et de Mérignac via une subvention exceptionnelle versée à hauteur de ce qu'elles représentent dans l'offre de service.

### I. FONCTIONNEMENT :

L'excédent global de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élève à 28 226.28 €. Il se compose du résultat brut de fonctionnement de l'exercice 2020, à savoir - 832 910.15 €, et de l'excédent cumulé de fonctionnement depuis la création de la collectivité.

Je vous propose de l'affecter sur l'exercice 2020 de la façon suivante :

En fonctionnement, au compte 002, Excédent reporté : 28 226.28 €

### II. INVESTISSEMENT :

L'excédent global d'investissement de l'exercice 2020 s'élève à 3 483 574.41 €.
Il se compose du résultat brut d'investissement de l'exercice 2020, à savoir 86 122.09 €, et de l'excédent cumulé d'investissement depuis la création de la collectivité.

www.sivu-bordeauxmerignac.fr
40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX
Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com
SIRET 253 306 187 00035

REÇU EN PREFECTURE
le 24/06/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-033-253306187-20210624-D2021_021-D

Je vous propose de l'affecter sur l'exercice 2020 de la façon suivante :

En investissement, au compte 001, Excédent reporté : 3 483 574.41 €.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

## LE COMITE SYNDICAL

Vu le Budget Primitif, les Décisions modificatives et le Compte Administratif 2020,
Vu l'article L2311-5 du CGCT,

**Adopte la délibération suivante :**

**Article 1 :**

L'affectation des résultats telle que présentée par la Présidente, Madame Delphine Jamet, est approuvée :

Compte 002, Excédent reporté : 28 226.28 €
Compte 001, Excédent reporté : 3 483 574.41 €.

**Article 2 :**

Adopte l'affectation du résultat 2020 et autorise la Présidente à signer tout document afférent à cette affaire.

**Adopté :**

Voix pour : 8
Voix contre : 0
Abstentions : 0

**Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le,** 24/06/2021

La Présidente,

Delphine JAMET